

**Arrêté du 14 janvier 2022 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) à l'annexe du tribunal judiciaire d'Alençon**

NOR : JUSB2202022A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du présent arrêté, mis fin aux fonctions de Madame Véronique POTTIER, greffière fonctionnelle, en sa qualité de régisseuse titulaire à l'annexe du tribunal judiciaire d'Alençon.

Article 2

Il est, à compter du présent arrêté, mis fin aux fonctions de Monsieur Renaud LECROULANT, adjoint administratif, en sa qualité de régisseur suppléant à l'annexe du tribunal judiciaire d'Alençon.

Article 3

Monsieur Renaud LECROULANT, adjoint administratif, est nommé, à titre exceptionnel, à compter du présent arrêté, jusqu'au 28 février 2022, régisseur intérimaire à l'annexe du tribunal judiciaire d'Alençon.

Article 4

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Caen, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 14 janvier 2022,

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Par délégation,

P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes

P/La cheffe du bureau des carrières et de la mobilité
professionnelle,

L'adjointe à la cheffe du bureau des carrières et de la mobilité
professionnelle

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'S' and 'D' followed by a horizontal line.

Sandrine DE VILLELE